

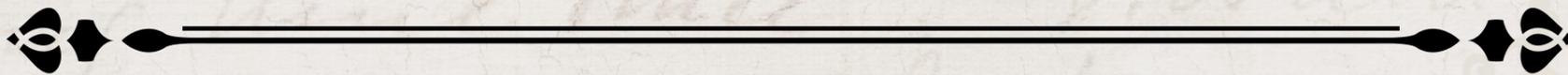


# Un regard sur Saint-Genès





# Le mot du Maire



Chères Champespoises, Chers Champespois,

Ce moment marque la fin du mandat que vous m'avez confié. J'ai exercé cette fonction avec engagement et le profond souci de servir l'intérêt général.

Je remercie sincèrement les membres du Conseil Municipal pour leur travail, la qualité des échanges et leur investissement. Je remercie également les agents municipaux pour leur professionnalisme et leur dévouement au service de notre commune.

Au cours de ce mandat, nous avons mené des projets pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir de notre commune. Tout n'a pas toujours été simple, mais chaque décision a été prise avec responsabilité et sincérité.

Je vous remercie également, vous les habitantes et habitants, pour votre confiance, nos échanges et votre présence tout au long de ces années, dans les moments heureux comme dans les plus difficiles.

En arrivant au terme de ce mandat, je ressens avant tout de la gratitude. Je souhaite pleine réussite à celles et ceux qui poursuivront ce travail au service de notre commune.

Avec mes remerciements les plus sincères,

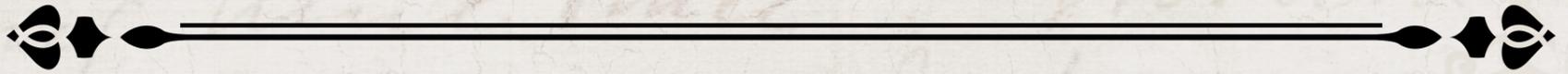


**Roland PERRON**

*Roland Perron*



# Le Conseil Municipal



Roland PERRON,  
Maire

Alain CHAUVET,  
premier adjoint

Bruno JUILLARD,  
second adjoint

Amélie CHAPEL  
Odette BRASSIER  
Isabelle GUITTARD  
Pierre PERRON

Arnaud VAISSAIRE  
Gérard VESSERE  
Serge CHARBONNEL  
Jacques MINET

Les différentes commissions de la commune :

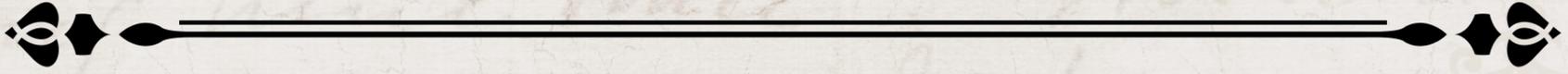
<https://www.saint-geneschampespe.fr/userfile/fichier-telechargement/1690451979-commissions.pdf>



Absents sur la photo : M. Bruno JUILLARD et Mme Isabelle GUITTARD



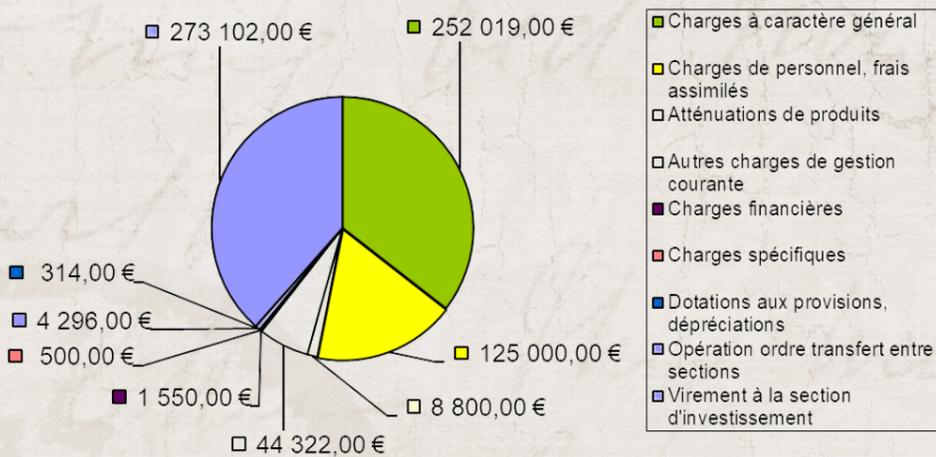
# Le budget primitif



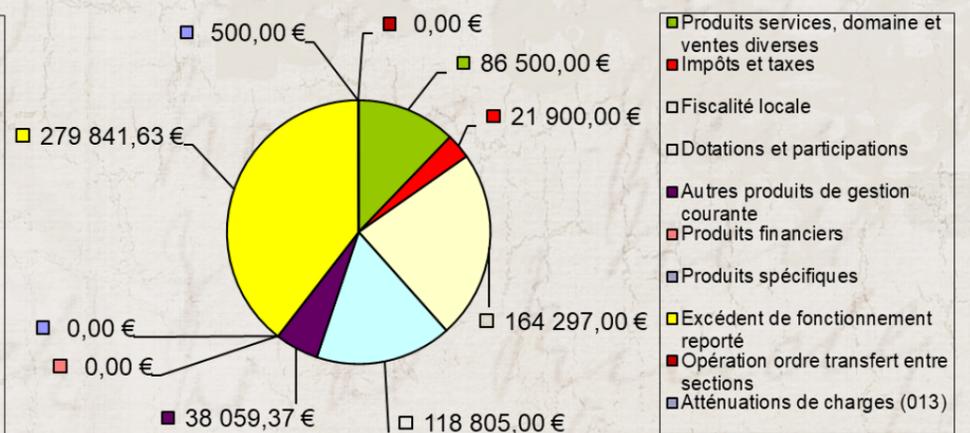
## BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE DE SAINT-GENES-CHAMPESPE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	252 019,00 €	Produits services, domaine et ventes diverses	86 500,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	125 000,00 €	Impôts et taxes	21 900,00 €
Atténuations de produits	8 800,00 €	Fiscalité locale	164 297,00 €
Autres charges de gestion courante	44 322,00 €	Dotations et participations	118 805,00 €
Charges financières	1 550,00 €	Autres produits de gestion courante	38 059,37 €
Charges spécifiques	500,00€	Produits financiers	0,00€
Dotations aux provisions, dépréciations	314,00€	Produits spécifiques	0,00€
Opération ordre transfert entre sections	4 296,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	279 841,63 €
Virement à la section d'investissement	273 102,00 €	Opération ordre transfert entre sections	0,00€
		Atténuations de charges (013)	500,00€
	709 903,00 €		709 903,00 €

DEPENSES



RECETTES

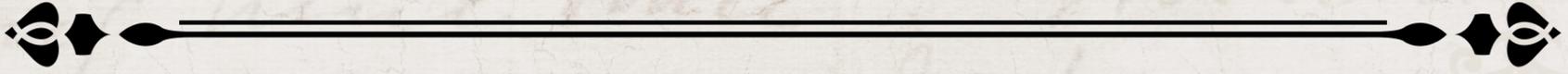


### Rappel : Le taux des taxes reste inchangé

Taxe Foncier Bâti	36,29%
Taxe Foncier Non Bâti	53,66%
Taxe d'Habitation sur résidences	12,03%

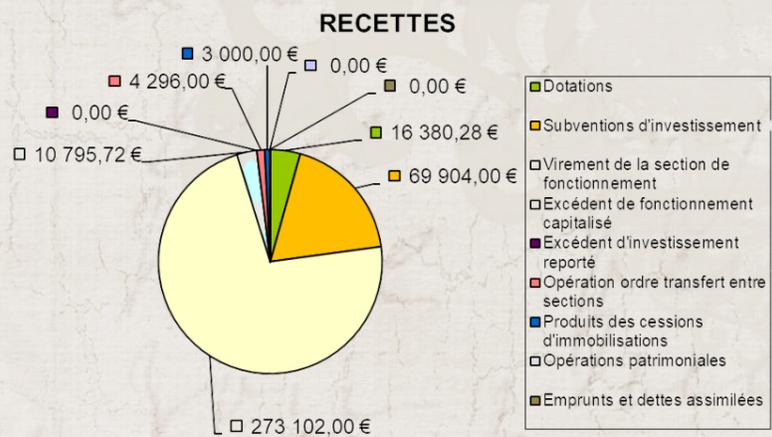
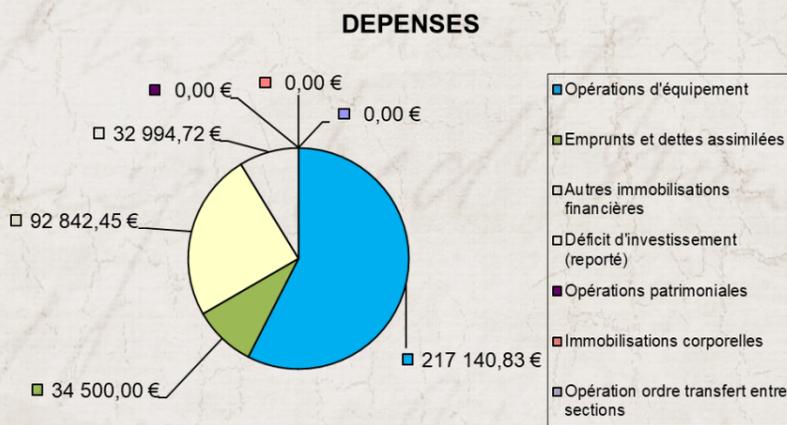


# Le budget primitif



## BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE DE SAINT-GENES-CHAMPESPE INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	217 140,83 €	Dotations	16 380,28 €
Emprunts et dettes assimilées	34 500,00 €	Subventions d'investissement	69 904,00 €
Autres immobilisations financières	92 842,45 €	Virement de la section de fonctionnement	273 102,00 €
Déficit d'investissement (reporté)	32 994,72 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	10 795,72 €
Opérations patrimoniales	0,00€	Excédent d'investissement reporté	0,00€
Immobilisations corporelles	0,00€	Opération ordre transfert entre sections	4 296,00 €
Opération ordre transfert entre sections	0,00€	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00 €
		Opérations patrimoniales	0,00€
		Emprunts et dettes assimilées	0,00€
	<b>377 478,00 €</b>		<b>377 478,00 €</b>

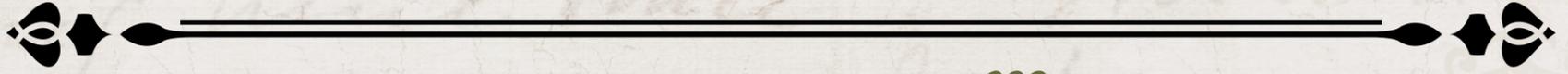


## BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Eau	241 744,00 €	241 744,00 €	356 550,00 €	356 550,00 €
Assainissement	12 142,00 €	12 142,00 €	13 597,00 €	13 597,00 €
Lotissement	299 942,22 €	515 478,10 €	160 521,67 €	160 521,67 €



# Notre commune



**Mairie**

## Mairie :

144 rue Georges Ladevie  
63850 Saint-Genès-Champespe  
Téléphone : 04 73 22 31 84

Mail : [mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr)

Site : <https://www.saint-genes-champespe.fr>

## Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Samedi : de 8h30 à 12h00

Les lundis et les jeudis après-midi sont fermés au public

## Agence Postale Communale :

Téléphone : 04 73 22 30 01

ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

## Le pesage :

Pour la grande bascule, les clefs sont à retirer chez Corinne DOUHET-GATIGNOL ou à l'hôtel-restaurant du Midi.

Pour la bascule pèse-bétail, s'adresser à Monsieur Alain CHAUVET au 06 85 19 53 44 ou à Monsieur Bruno JUILLARD au 06 77 18 23 15.

## Pour la salle des fêtes, le gîte d'étape, le tennis et le camping :

La régisseuse pour la régie Hébergement (gîte et camping) est Madame Carine MORIN.

Pour le gîte, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [gite63850@gmail.com](mailto:gite63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

Pour le camping, les réservations et les demandes d'information peuvent se faire en ligne via [camping63850@gmail.com](mailto:camping63850@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 08 48 76.

Le site du camping : [https://www.saint-genes-champespe.fr/camping-mairie-63-auvergne\\_fr.html](https://www.saint-genes-champespe.fr/camping-mairie-63-auvergne_fr.html)



**Salle des fêtes**

## Bibliothèque

### « Le coin des Pôches » :

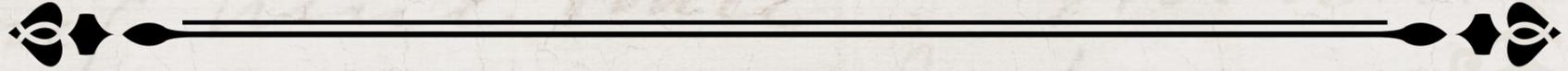
Téléphone : 04 73 22 31 05,

[lecoindespoches@orange.fr](mailto:lecoindespoches@orange.fr)

ouverte le mercredi et le samedi de 14h00 à 16h00.



# La communication



La Commune de Saint-Genès-Champespe relaie les actualités et les informations grâce à sa station Iliwap. Il suffit de télécharger l'application « Iliwap » et de s'abonner gratuitement à la station de Saint-Genès-Champespe.  
N'hésitez pas à l'installer et à rejoindre nos 284 abonnés !

Si vous souhaitez publier une information de votre association ou autre, merci de nous envoyer un mail à [mairie.stgeneschampespe@orange.fr](mailto:mairie.stgeneschampespe@orange.fr) avec un texte explicatif et éventuellement une photo. (La Mairie se réserve le droit de publier).

Le site Internet de la commune est mis à jour très régulièrement. Vous pouvez, notamment, consulter les délibérations du Conseil Municipal, retrouver les démarches en ligne, découvrir les associations...

<https://www.saint-genes-champespe.fr/>



Si vous souhaitez faire paraître un article dans la presse locale, voici les coordonnées des correspondantes :

- Correspondante « Le Semeur Hebdo » :

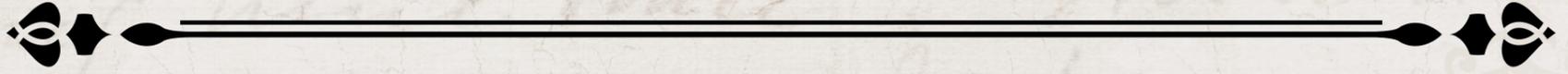
Madame Lucette BOULOGNE,  
3 chemin de Lamareuge, 63850 Saint-Genès-Champespe  
Téléphone : 04 73 22 37 55  
Mail : [lucetteboulogne1563@gmail.com](mailto:lucetteboulogne1563@gmail.com)  
N'hésitez pas à lui transmettre vos articles et vos publications avant mardi matin !

- Correspondante « La Montagne » :

Madame Carole-Anne SERVAGNAT, Redondel, 63850 Egliseneuve d'Entraigues,  
Téléphones : 04 63 80 91 33 ou 06 26 71 99 11  
Mail : [carola.servagnat@laposte.net](mailto:carola.servagnat@laposte.net)



# Les travaux et les investissements



Au cours de l'année, la Commune de Saint-Genès-Champespe a engagé des investissements et conduit différents chantiers.

- Afin d'améliorer l'ergonomie des différentes tâches réalisées par Ludovic, notre employé communal, du matériel portatif a été acheté : une scie circulaire, une scie sabre et une clé à choc.
- Des travaux ont également été menés à la résidence Sainte-Marguerite : des fenêtres et une porte en PVC ont été installées.
- Des nouvelles portes ont aussi trouvées place dans le dortoir du gîte.
- Une dizaine de plateaux stratifiés avec des bordures anti-chocs ont été achetés. Ils ont permis une rénovation des tables de la salle des fêtes. Maintenant, il suffit de prendre soin des tables !
- En partenariat avec le Territoire d'Énergie 63, des travaux d'éclairage ont eu lieu sur les lieu-dits des "Feillantines" et de "la Casbah".
- Une nouvelle gazinière avec des plaques à induction a été acquise et installée au gîte.
- La fontaine Sainte-Marguerite avait été endommagée il y a déjà quelques temps de cela. Grâce à la Communauté de Communes du Massif du Sancy, une subvention pour la préservation du petit patrimoine a été attribuée. La fontaine a été rebâtie et s'est offerte quelques travaux d'embellissement : cercle repeint en gris anthracite, nouvelle porte en chêne verni et un joli dessus en pierre naturelle de Luzerne. Les travaux ont été réalisés par Hugo BONHOMME.



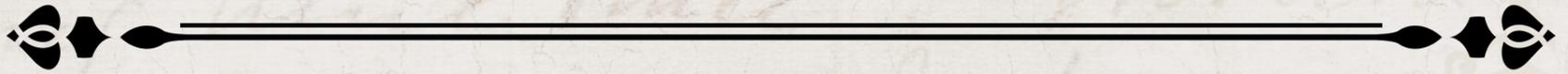
Avant



Après



# Les travaux et les investissements



- Les travaux de voirie de 2025 n'étant pas terminés vont se poursuivre au cours de l'année 2026.
- L'abonnement à l'application Illiwap a été reconduit pour une durée de un an avec une tacite reconduction.
- La Commune a offert des forfaits de ski à Chastreix-Sancy aux enfants Champespois âgés de moins de 11 ans. Les enfants de moins de 4 ans ne sont pas concernés puisque les forfaits sont déjà gratuits pour eux. Ce geste symbolique permet de soutenir la commune de Chastreix et plus particulièrement la station.



*Déneigement de la voirie*

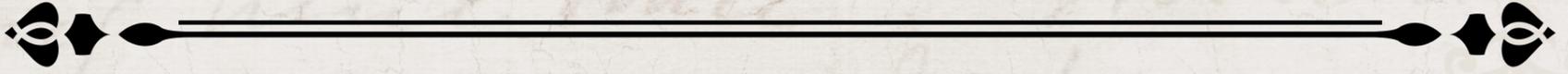


*Le podium*

- Des travaux d'entretien au sein de la forêt de Saint-Genès et de la forêt de L'Esclauze - Lamareuge - Champredonde ont été entrepris grâce à l'ONF.
- Comme chaque année, le Conseil Municipal tient à apporter son soutien aux associations locales. Ainsi toutes les associations champespoises ont reçu une subvention afin de les aider et de promouvoir l'organisation d'évènements.
- La Commune de Saint-Genès-Champespe a offert un trajet en bus aux élèves de maternelle du RPI Picherande/Saint-Donat. Effectivement, les élèves sont partis à la découverte des tourbières environnantes.
- La commune s'est dotée d'un podium de 4,88m x 3,66m, certifié aux normes APAVE, avec escalier et garde-corps. Il peut s'installer en intérieur comme en extérieur.



# Les travaux et les investissements



- Un nouveau débitmètre, acquis avec les communes de Chastreix, Picherande et Saint-Donat, permet désormais de mesurer avec précision le débit de l'eau au niveau des bornes incendie.
- Des travaux ont été entrepris sur le réseau d'eau de Charlut. La conduite d'eau a été changée sur 1km100 afin d'améliorer la qualité de l'eau.
- La Mairie a renouvelé son parc informatique : Florence, notre secrétaire, dispose d'un ordinateur récent avec un système d'exploitation actualisé. Les dernières versions des logiciels bureautiques et d'antivirus ont été installées. De plus, une souris ergonomique complète ces achats.



*Travaux à Broussoux*



*Le lotissement*

- Au cimetière, SERONDE FUNÉRAIRES est en train d'installer un ossuaire communal et un caveau dépositoire qui seront en service courant le premier trimestre 2026.
- Malgré certains aléas indépendants de la volonté de la Commune, les travaux du lotissement "Les Pics" se sont poursuivis. La totalité des lots a été réservée. Le lotissement offrira un cadre de vie serein à ses futurs habitants.
- Le réseau de chaleur de la commune a connu quelques dysfonctionnements ces derniers temps. Certaines pièces, comme le moteur de la vis sans fin du silo ainsi que le circulateur, la sonde et le moteur d'extracteur de la fumée sur la chaudière ont dû être remplacées.

# Les projets

- Les travaux de voirie seront poursuivis. Des travaux sur le chemin de Broussoux sont prévus. L'entretien des voies communales s'avère nécessaire.
- Une borne de recharge électrique sera installée afin de répondre aux besoins de certains.
- Le gîte d'étape, situé au-dessus de la salle des fêtes, est en cours de réaménagement afin de le moderniser. Des cloisonnements vont être installés dans le dortoir afin de créer des box. Chaque box sera identifiable grâce à une porte numérotée. Le sol a été changé afin de rendre le gîte plus attractif.
- Le moteur de la troisième cloche de l'église va être remplacé.



*Le gîte d'étape*

# Syx Internet



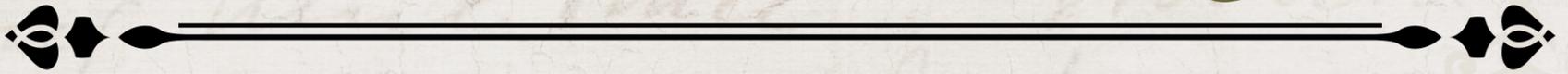
Depuis 2017, le bourg de Saint-Genès-Champespe, tout comme certains villages aux alentours, est éligible à Internet très haut débit grâce à un relais de télécommunications placé dans le clocher de l'église par la société Syx Internet avec l'appui du Conseil Municipal.

Quarante-trois locaux (habitations, Mairie, exploitations...) ont été équipés et profitent maintenant d'un débit autour de 30 Méga pour surfer sur Internet. Ils sont situés dans le bourg, aux Pics, mais aussi à Charlut, Lamadeuf, L'arbre, Lajoux...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Syx Internet  
04 15 57 00 21 / [contact@syx-internet.fr](mailto:contact@syx-internet.fr) / [www.syx-internet.fr](http://www.syx-internet.fr)



# La culture à Saint-Genès



## Sancy Tour D440



Avez-vous entendu ces notes venues de l'église Saint-Sébastien, mercredi 6 août ? Le festival D440 a fait halte chez nous et nous a offert un moment d'exception.

Imaginé par Maxime COMBES et Blanche BALLESTRA, étudiants du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris, et soutenu par la Communauté de Communes du Massif du Sancy et la Fondation Orange, D440 a pour mission d'ouvrir la musique classique à tous en milieu rural, grâce à des concerts gratuits et des programmes adaptés. L'ambiance est simple et immersive, avec des échanges généreux entre musiciens et public. Près de vingt artistes et techniciens ont œuvré pour cette découverte.

Le programme célébrait les vents parisiens : quintette à vent — hautbois, basson, cor, flûte, clarinette — et piano, dans la tradition de la musique de chambre du début du XXe siècle. Les œuvres de Francis POULENC brillaient aux côtés de celles de Camille SAINT-SAËNS et Maurice RAVEL, éclairées par des commentaires qui en expliquaient la naissance.



Collectif D440

Merci à ces talents prometteurs pour ce voyage musical. Au plaisir de les accueillir de nouveau l'an prochain !



## Horizons Art-Nature



Pavillon Kazan

Fondé par André GAY avec l'appui de la Communauté de Communes du Massif du Sancy et de l'Office de Tourisme, le festival national Horizons Art-Nature en Sancy fête sa 19ème édition.

Une œuvre a été installée à Saint-Genès-Champespe : le Pavillon Kazan de Haomin CHANG, connu sous le nom de Frogberry. Posée à Broussoux, la structure a offert un panorama sur le lac de la Landie, tout près du GR30. Elle a fait le lien entre les terres volcaniques du Sancy et l'eau de ses lacs, un clin d'œil aux racines de l'artiste et au Japon, où l'art du thé unit feu et eau. En bois brut, l'installation était immersive : on pouvait y entrer et regarder le paysage par une petite fenêtre, pour une pause nature et de belles photos.



# Les festivités de Noël



## Le repas des Aînés

Comme chaque année, nos Aînés se sont retrouvés autour d'un repas savoureux imaginé par Sylvie MINET au restaurant du Midi. Un temps de partage apprécié de tous. Les danseurs « Les Pastourelles et les Bergers de La Tour d'Auvergne », sous la présidence de Monique BASSET, ont apporté une touche festive avec une démonstration pleine de bonne humeur, entraînant nos Champespoises et Champespois dans la danse.

Pour les Aînés ne pouvant participer au repas, des colis préparés avec soin par Corinne DOUHET-GATIGNOL et Sylvie MINET ont été distribués. De plus, des colis ont aussi été distribués auprès des personnes hospitalisées. Que ce soit par le repas ou le colis, chacun a reçu un présent de la commune. Nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.





# Les festivités de Noël



## La venue du Père-Noël

Le samedi 20 décembre, un personnage barbu tout de rouge vêtu a garé son traîneau derrière l'Église afin de rendre visite à nos petits Champespois, fidèles et sages. Malgré la présence de seulement sept enfants sur les quatorze invités, l'ambiance est restée chaleureuse grâce au goûter copieux offert par Doudoune et Amélie, conseillères municipales. Une fois les ventres bien remplis, le Père Noël est reparti vers son atelier situé au Pôle Nord.

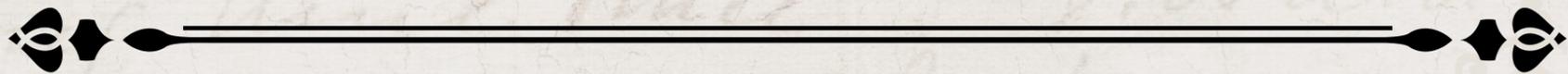


Louka, Rose, Sacha, Lola et Anaïs  
Absents sur la photo : Louise et Gabin





# En paroisse ...



## La procession et la célébration de la Sainte-Marguerite



Depuis plusieurs années, le pèlerinage à la fontaine et la célébration de Sainte-Marguerite ne se faisaient plus.

A l'initiative de l'équipe paroissiale, les habitants de Saint-Genès ont pu renouer, sous la pluie, à la procession et à la célébration de Sainte-Marguerite le dimanche 20 juillet 2025.

Nous nous sommes rendus à la fontaine dédiée à Sainte-Marguerite. Pour la procession, Bob FORLAY, Gérard JULIEN, Guy GENDRE et Christian MINET ont accepté de porter Sainte-Marguerite, installée sur la châsse, décorée de fleurs rouges et blanches. Un grand merci à eux. Marie-Anne VERHAEGHE évoqua avec brio la vie de Sainte-Marguerite.

De retour de la procession, c'est avec une certaine émotion que le Père Stéphane SMOCH célébra la messe. Jean-Louis GUERIN, avec sa guitare, accompagné par les paroissiens ont interprété plusieurs chants dont l'Alléluia de Vianney.

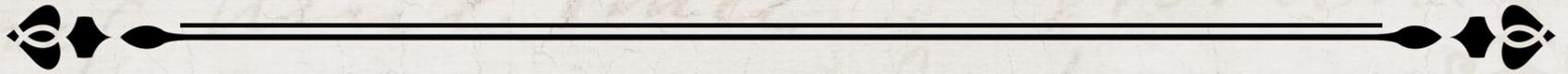
La célébration terminée, tous les paroissiens se sont retrouvés pour partager, dans la joie et la bonne humeur, le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Nous remercions chaleureusement tous les paroissiens présents qui ont contribué à la renaissance de cette procession et la célébration dédiée à Sainte-Marguerite. Nous remercions également la Municipalité qui a pris en charge la rénovation de la fontaine ; les travaux ont été effectués par l'entreprise BONHOMME de Montboudif.





# En paroisse ...



## La procession et la célébration de la Sainte-Marguerite (suite)

Michou GENDRE nous a rappelé l'attachement des habitants de Saint-Genès à Sainte-Marguerite. Autrefois, les femmes enceintes puisaient l'eau à la fontaine et priaient Sainte-Marguerite pour elles-mêmes et leurs nouveau-nés. Elle est la patronne des femmes enceintes, des nouveau-nés et est priée aussi pour faire revenir l'eau.

Restée longtemps à l'abandon, la fontaine est restaurée en 1990. Octave MADEUF et l'Abbé HUGON prennent l'initiative de rétablir le pèlerinage à la fontaine et c'est le 22 juillet 1990 que les habitants de Saint-Genès et des alentours assistent à la messe puis à la sortie de Sainte-Marguerite en procession jusqu'à la fontaine et traversent le village au son des « Ave Maria » et « Je vous salue Marie ».

Durant plusieurs années, Sainte-Marguerite, installée sur la Châsse, a été portée par Octave MADEUF, Henri GUILLAUME, Jean-Pierre JUILLARD, Alain GATIGNOL, Roland PERRON, Alain CHAUVET, Serge MINET, Cédric GUILLAUME, Christian MINET et Benjamin GUITTARD. Une pensée est demandée pour ceux qui nous ont quittés.

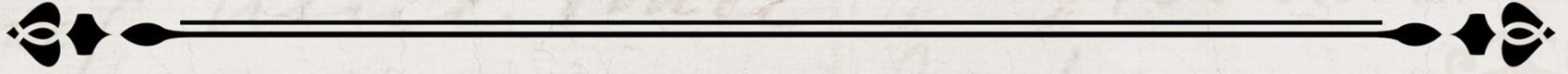
Nous nous retrouverons l'année prochaine pour continuer notre traditionnel pèlerinage et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*L'équipe paroissiale de Saint-Genès-Champespe*





# La gestion des déchets



La commune de Saint-Genès-Champespe ne collecte plus les objets encombrants. En cas de besoin, rendez-vous à la déchetterie de Besse. Pour accéder aux bennes, une carte est obligatoire. Pour l'obtenir, remplissez le formulaire du SICTOM et joignez un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Formulaire à télécharger : <https://sictomdescouzes.fr/2023/08/11/carte-dacces-en-decheterie/?cn-reloaded=1>

Ci-joint, les horaires de la déchetterie de Besse :

- Lundi : 9h00–12h00 et 13h00–17h00
- Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h00–12h00 et 14h00–18h00
- Fermée le jeudi et le dimanche

Merci de respecter le point-propre de Saint-Genès-Champespe : il doit, comme son nom l'indique, rester propre, par respect pour les autres et pour la nature. Déposez les déchets dans les bons conteneurs, jamais au sol. Aplatissez les cartons avant de les mettre au tri. Les objets encombrants et les dépôts sauvages sont interdits et passibles de sanctions.

## Évolutions du tri :

Le SICTOM a fait évoluer la gestion des déchets dans la commune.

Sont à votre disposition :

- Colonnes jaunes : emballages plastiques et métal, papiers, cartons...
- Colonnes vertes : verre et bocaux sans couvercle.
- Colonnes grises : ordures ménagères dans des sacs de 50L maximum et fermés.
- Des sacs de tri sont disponibles en Mairie.
- Composteurs individuels proposés par le SICTOM : les dates sont partagées sur la station Illiwap.
- Le point-propre et la colonne du Relais, situés sur la route de Saint-Donat, pour les textiles restent accessibles.



*Les colonnes de tri*

## Compostage collectif :

Deux composteurs collectifs valorisent les biodéchets et les petits végétaux :

- Au point-propre (route de Saint-Donat)
- Place du 19 Mars (derrière la fontaine)

Des seaux pour les biodéchets sont disponibles en Mairie. Près du cimetière, un bac collecte les déchets végétaux (fleurs naturelles uniquement). Les pots de fleurs ainsi que les fleurs artificielles doivent être déposés dans la poubelle verte, située à côté du composteur.

## Infos tri :

Une plaquette récapitulative est disponible sur la station Illiwap de la commune et sur le site internet. Merci de respecter ces consignes pour le bien-être de tous.





# Nos associations



## LA SOUPIÈRE CHAMPESPOISE ÉVÈNEMENTIELLE



**Bob FORLAY - [laspialade63@gmail.com](mailto:laspialade63@gmail.com)**

Chers Champespois et Champespoises,

L'année 2025 a été riche en événements organisés par "La Soupière Champespoise Évènementielle" et nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et soutenu ces manifestations. Nous avons eu le plaisir de vous accueillir aux spectacles des Balladins, de "Vachement Belle", à la Fête de la Pompe et au Téléthon, qui ont tous été des succès grâce à votre présence et à votre générosité.

Le bureau de "La Soupière" est ravi de constater l'implication grandissante des Champespois et des Champespoises dans la vie associative de notre village. C'est grâce à votre engagement que nous pouvons proposer des événements de qualité et créer des moments de convivialité pour tous.

Pour l'année 2026, nous avons déjà des projets en cours, notamment la relance de l'association "Club des anciens" et "la Foulée champespoise". Nous sommes convaincus que ces initiatives rencontreront un franc succès et nous nous réjouissons de vous retrouver encore plus nombreux pour partager ces moments ensemble.

Merci encore pour votre soutien et à bientôt pour de nouvelles aventures !

### **ENVIE DE ROMPRE LA SOLITUDE ET DE PARTAGER UN MOMENT AGRÉABLE ?**

L'association "La Soupière Champespoise Évènementielle" propose de mettre en place un après-midi convivial une fois par mois, autour de jeux de société et d'échanges, pour les habitants de la commune.

Un moment simple, sans contrainte, pour se retrouver et faire connaissance... Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'association.



Venez comme vous êtes, le plaisir d'être ensemble suffit.....



# Nos associations



## LES AMIS DU CHEMIN DES MAQUISARDS



**Patrick MAYNARD - [patrickmaynard@orange.fr](mailto:patrickmaynard@orange.fr)**

L'année 2025 a d'abord perpétué la cérémonie commémorative annuelle, le dernier dimanche de juin, en hommage aux trois victimes civiles innocentes : Michel MAGE, Jean-Baptiste LADEVIE et Georges LADEVIE, avec la présence de nombreux participants.

Ensuite, le voyage à Oradour-sur-Glane, en mai, a permis de connaître dans le détail l'horreur de cet assassinat de masse : 643 innocents exterminés par les barbares nazis.

Pour 2026, nous avons pour projet de visiter le site et le musée Mont-Mouchet sur une journée durant la belle saison. Une publication de 120 pages a été rédigée retraçant ainsi la cérémonie de 2024, celle du 80<sup>ème</sup> anniversaire. Il s'agit là du fruit de nombreuses recherches sur le camp des Maquisards de Saint-Genès.

Meilleurs vœux de santé à toutes et à tous pour l'an nouveau.



*Oradour-sur-Glane*



## ARTENSE LOISIRS ET PATRIMOINE



**Fabienne PERRON - 06 65 29 69 09**

Pour garder la forme, on se diversifie ! En plus de la gym deux fois par semaine avec notre coach Fabienne et après des cours de danse en 2025, on pratique le yoga, animé par Carole, depuis cette rentrée de septembre (une fois par mois).

N'hésitez pas à rejoindre l'association ALEP !  
Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2026 !



# Nos associations



## LA SOCIETE DE CHASSE - ACCA



**Marc SALEIX - 06 75 54 57 25**

Suite à notre dernière assemblée générale le bureau de la société de chasse est le suivant :

Président : Marc SALEIX

Vice-président : Daniel GAYDIER

Trésorier : Antoine SALEIX

Vice-trésorier : Louis MECHIN

Secrétaire : Philippe MECHIN

Vice-secrétaire : Claude SERRE

Membres du bureau : Lucien MECHIN, Nicolas BRUNET,  
Jules SALEIX et Romain MOINS



En 2025, nous avons poursuivi l'aménagement de notre local. Divers travaux ont été réalisés avec l'aide des adhérents de notre association.

Nous avons également participé à la vie associative de la commune en participant au Téléthon et en organisant un concours de belote et le concours de pétanque de la fête patronale. Un grand merci aux personnes qui ont participé à ces manifestations et qui nous soutiennent dans nos actions. Bien entendu, ces manifestations seront reconduites en 2026.

Pour la saison 2025/2026, notre attribution de gibiers, qui ne cesse d'augmenter, est composée de 6 cerfs, 14 biches, 4 daguets et 13 faons soit 37 cervidés et 22 chevreuils. Pour l'instant nous avons prélevé 2 cerfs, 3 biches, 1 daguet, 2 faons, 17 chevreuils et 5 sangliers. Merci aux traqueurs qui ont fait du beau travail avec leurs chiens et merci aux fines gachettes. Cette année le nombre de sociétaire est stable et compte 58 adhérents. Quatre cartes gratuites ont été attribuées aux chasseurs de plus de 80 ans. Notre association participe grandement à la vie locale de la commune et a une activité soutenue et dynamique du mois de septembre au mois de mars.

Pour conclure nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent de nous adonner à notre passion, en essayant de la pratiquer de la meilleure des façons et dans le respect de tous.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à tous les habitants de la commune pour cette année 2026.



# Nos associations



## ARTENSE MOTO CLUB



**Louis PAPON - [louis.artensemoto63@gmail.com](mailto:louis.artensemoto63@gmail.com)**

L'année 2025 restera une date importante pour l'Artense Moto Club puisque le club a fêté cette année ses 30 ans d'existence. Trois décennies de passion, de rencontres, d'évènements sportifs et festifs qui ont largement contribué à faire vivre et à animer le plateau de l'Artense.

Le week-end anniversaire a rencontré un franc succès, alliant spectacles, animations, ambiance conviviale et bien sûr les traditionnelles manches de motocross. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux pilotes sur le circuit Frédéric PAPON, comme les frères CLAUZIER.

Depuis plusieurs années, nos bénévoles, commissaires, pilotes et partenaires locaux œuvrent pour entretenir et améliorer le terrain. Les nombreuses journées de débroussaillage, de remise en état et d'aménagements témoignent de l'engagement qui anime le club et permet, saison après saison, d'organiser le même championnat régional de motocross qui fait désormais partie de l'identité du village.

L'avenir du circuit Frédéric PAPON : Comme tout site sportif dédié à la compétition, le circuit doit suivre des règles qui changent régulièrement. Cette année, il va perdre son homologation, ce qui impose de nouveaux travaux pour pouvoir accueillir de nouveau des courses officielles. Cette période sera mise à profit pour remettre le terrain en état et ajuster légèrement le tracé, afin d'apporter un souffle nouveau tout en conservant son identité. Une belle occasion de repartir sur des bases solides pour les prochaines années.

Nous tenons à adresser un immense merci à l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité, aux commissaires pour leur sérieux et leur implication, aux entreprises et artisans locaux pour leur soutien matériel et logistique et à la mairie de Saint-Genès-Champespe pour son aide fidèle et indispensable. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Le club reste animé par la même passion qu'il y a 30 ans. Une fois les travaux finis, nous invitons toutes les personnes intéressées - anciens comme nouveaux - à participer aux prochaines journées de travail.



*A fond!!!*



# Nos associations

## LE COMITE DES FETES DE SAINT-GENES-CHAMPESPE



**Célian GATIGNOL - [cdf.saintgenes@gmail.com](mailto:cdf.saintgenes@gmail.com)**

Le Comité des fêtes de Saint-Genès-Champespe adresse à l'ensemble des habitants ses meilleurs vœux pour l'année 2026. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la joie, du bonheur et d'une bonne santé pour tous.

Le Comité des fêtes souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, associations, partenaires et surtout les habitants qui ont participé aux animations organisées tout au long de l'année. Votre présence, votre enthousiasme et votre esprit de convivialité ont permis de créer de beaux moments de partage et de renforcer le lien social au sein de notre commune.

Ces rencontres intergénérationnelles font vivre nos traditions et contribuent à la dynamique locale. Grâce à l'engagement de chacun, ces événements sont devenus des temps forts attendus et appréciés par tous. Nous espérons continuer à partager avec vous de nombreux moments festifs et fédérateurs.



*Tous en fête !*

### Le calendrier de nos festivités et rendez-vous :

- 24 janvier : Concours de belote
- 11 avril : Bal de Pâques
- 20 juin : Feu de la Saint-Jean
- 28, 29 et 30 août : Fête de la Saint-Louis

Quelques changements ont eu lieu au sein du bureau : Célian GATIGNOL reprend la présidence de l'association et Benjamin GUITTARD devient trésorier.

Bien sûr, si vous souhaitez faire partie de l'équipe du Comité, n'hésitez pas à nous contacter. Pas d'oral ni d'épreuves écrites : la porte est ouverte à toutes et tous, jeunes comme moins jeunes !

Encore merci, et une nouvelle fois bonne année et surtout bonne santé pour 2026.



# Nos associations



## LA SOCIETE DE PECHE - AAPPMA



**Alain GERBEAU - [alain.gerbeau0271@orange.fr](mailto:alain.gerbeau0271@orange.fr)**

**7 mars 2025 - Déversement de 50kg truites à Saint-Genès-Champespe :** 40 kg de truites Arc-en-ciel dans le Gabacut et 10 kg de truites Fario au sein des Ruisseaux. 40 kg ont été déversés au sein de l'Eau Verte et de la Tarentaine à Saint-Donat. Coût total : 883 €.

**28 juin 2025 - Assemblée générale de l' AAPPMA Donatoise à Saint-Donat, 22 participants.**

Les bilans d'activités 2024 et les bilans financiers de l'AAPPMA et de ses sections ont été approuvés à l'unanimité. Le nombre de cartes reste stable.

Intervention de M. Christian CHANSEAUME, président de la Fédération des AAPPMA du Puy-de-Dôme :

1. Face au manque de bénévoles pour constituer les bureaux de nos sections, celles-ci sont invitées si nécessaire à fusionner avec leurs AAPPMA et certaines AAPPMA rencontrant le même problème peuvent aussi envisager la même démarche entre elles.
2. Le projet Life Dorsancy se structure, il va permettre de valoriser la rivière Dordogne de ses sources aux gorges d'Avèze.
3. Rappel de la situation au sujet des cormorans, cette année le quota de tirs est de 375 sur les eaux closes et 94 sur les eaux libres.
4. Barrage de Bort. Une harmonisation de la réglementation entre les départements de la Corrèze, du Puy-de-Dôme et du Cantal est en cours de réflexion entre les trois fédérations départementales.

Microcentrale de Gines : rien de nouveau à ce jour.

Gabacut : Alain GERBEAU a présenté la situation actuelle, forte baisse du niveau et température élevée de l'eau en raison de la sécheresse, le responsable EDF a été prévenu. M. CHANSEAUME interviendra à ce sujet. Le déversement d'été n'est donc plus envisageable.

Pêches électriques : L'assemblée a décidé d'accorder une indemnité de 100 € (sous forme d'un bon d'achat) aux propriétaires qui donnent l'autorisation de passage sur les berges en dédommagement des dégâts causés. Les pêches électriques réalisées le 10 juillet et le 19 août 2025 par la fédération du Puy-de-Dôme sur la Tarentaine à Pommier et à La Morangie puis sur l'Eau Verte à Lajoux ont donné des résultats satisfaisants.

Les participants ont poursuivi leurs échanges en prenant l'apéritif puis en se mettant à table pour partager le buffet campagnard offert par notre AAPPMA et ses sections et mis en place par Bernard, Paul, René, Alain et Guy.



# Nos associations



## LA SOCIETE DE PECHE - AAPPMA (SUITE)

**PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA TRUITE : DU SAMEDI 14 MARS 2026 AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026  
PLAN D'EAU DU GABACUT DU SAMEDI 14 MARS AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026 POUR LA TRUITE « FARIO » ET  
JUSQU'AU 4 OCTOBRE 2026 POUR LES AUTRES ESPÈCES.**



*Jolie pêche !*

Les cartes de pêche 2026 sont disponibles et téléchargeables sur le site internet : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Les pêcheurs peuvent également obtenir leur carte de pêche auprès de notre dépositaire : Corinne GATIGNOL Bar-Tabac-Pressé. Tout mode de règlement est accepté. Les pêcheurs ayant une adresse mail sont priés de bien vouloir l'indiquer afin de recevoir une invitation à notre prochaine assemblée générale.

L'AAPPMA « La Donatoise » fêtera ses 80 ans en 2026, il est important de faire perdurer ce que nos anciens ont fondé... Afin de participer aux actions de notre AAPPMA : les pêcheurs qui le souhaitent sont invités à devenir membres du bureau de leur section ou de leur AAPPMA lors des élections du prochain renouvellement des bureaux au 4ème trimestre 2026 !

**LES MEMBRES DU BUREAU VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2026 !  
LE PRÉSIDENT, ALAIN GERBEAU, ET LE SECRÉTAIRE, GUY IGNATIOUK**

## LES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD



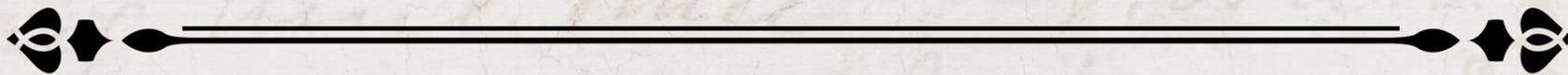
**Roger BERNARD - 04 73 22 30 30**

Même si le nombre des participants se réduit inéluctablement, ils tiennent à perpétuer le souvenir de ces événements tragiques dont plus de 33 000 soldats appelés du contingent perdirent la vie en Afrique du Nord, sans oublier ceux qui en revinrent blessés physiquement ou moralement. Le devoir de mémoire est pour nous inaltérable.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !



# Les espaces France Services



**NAVETTES GRATUITES**

**Pour vous rendre dans vos France Services**



Le calendrier est disponible chaque mois sur notre station Illiwap.

**Réservations :**

**Mont-Dore : 04 73 65 24 48**

**Besse : 04 73 83 91 36**



**La Communauté de Communes du Massif du Sancy au service de ses habitants**

# Le transport à la demande

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE

### DEFINITION

La Communauté de communes du Massif du Sancy va prochainement mettre en place **un nouveau service de Transport à la Demande (TAD)**

### POUR QUI ?

**Ouvert à tous les habitants** du territoire, **sans condition d'âge ou de ressources**, il s'adresse aussi bien aux personnes âgées qu'aux jeunes, familles, actifs, retraités... **Gratuit, accessible sur réservation**, l'objectif principal est de faciliter les déplacements vers les services essentiels des communes de Besse, Egliseneuve d'Entraigues, La Bourboule et le Mont-Dore



### C'EST OÙ ?

Le territoire est découpé en 3 zones :

#### ZONE 1

à destination de

##### BESSE

lundis 9h/11h  
vendredis 9h/11h

#### ZONE 2

à destination de

##### BESSE

lundis 10h30/12h30

##### EGLISENEUVE

mercredis 9h/11h

#### ZONE 3

à destination de

**LE MONT-DORE**  
vendredis 9h/11h

**LA BOURBOULE**  
samedis 9h/11h

### COMMENT ?

Pour atteindre les 3 zones desservies, des **points de passages** sont déterminés à l'avance et indiqués sur les cartes.  
Les **heures de ramassage et de retour** sont aussi prévues.  
Une **prise en charge à domicile** est possible, sur justificatif, pour les **personnes à mobilité réduite** et pour les **personnes de plus de 75 ans**.

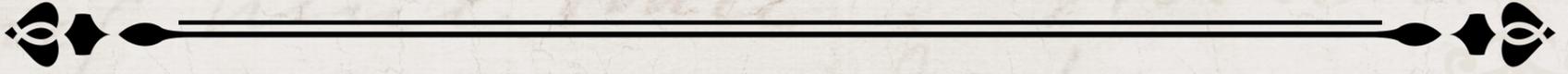
### C'EST QUAND ?

Le transport à la demande démarre en **octobre 2025**.

La réservation est obligatoire. Les personnes doivent contacter le service au : **06 87 20 11 97** ou par mail : **tad.ccsancy@gmail.com**



# Le transport à la demande



## ZONE 2

DESTINATION :

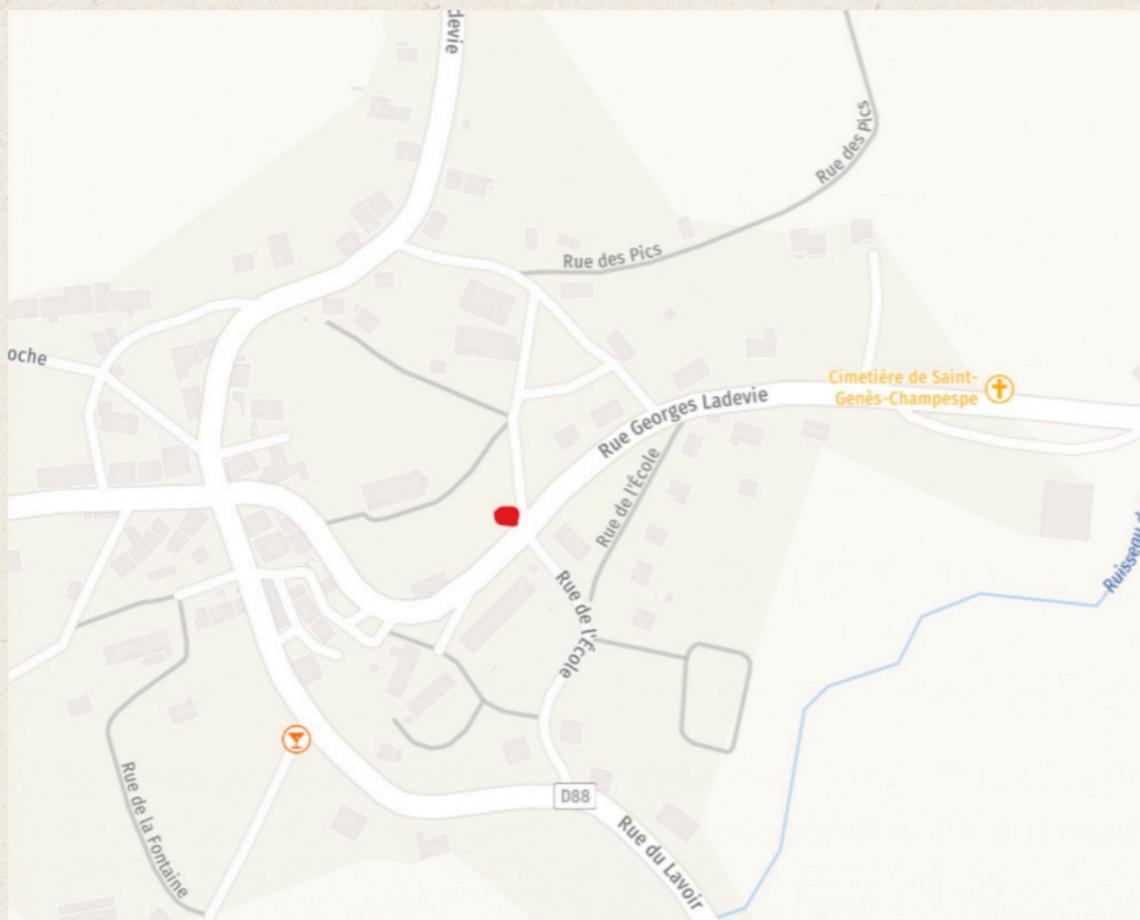
**BESSE**

**OU**

**EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES**

**Points de prise  
en charge**

**LUNDI 10H30/12H30 POUR BESSE  
MERCREDI 9H/11H POUR EGLISENEUVE**

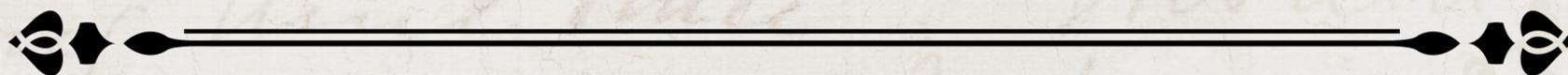


### **Saint-Genès Champespe**

- Arrêt de bus, face à la salle des fêtes



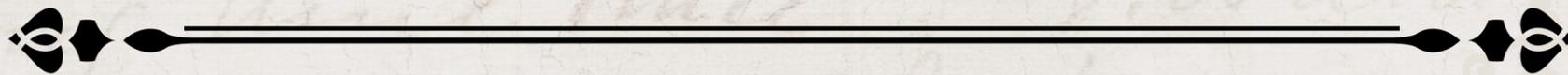
# Les prestations communales



	Prestations	Tarifs	Délégations du Conseil Municipal	
			Date	Numéro
Cimetière	Concession 2,50 m2	200,00 € (80 € / m <sup>2</sup> )	06/12/2024	DE_2024_064
	Concession 5,00 m2	400,00 € (80 € / m <sup>2</sup> )	06/12/2024	DE_2024_064
	Case columbarium	600,00 €	11/12/2009	/
Réseaux	Branchement d'eau potable (prise en charge, vanne et bouche à clé)	250,00 €	02/09/2016	DE_2016_095
	Abonnement au réseau d'eau (regard et compteur)	370,00 €	02/09/2016	DE_2016_096
	Remplacement d'un compteur d'eau	70,00 €	02/09/2016	DE_2016_098
	Pose d'un regard d'eau	300,00 €	02/09/2016	DE_2016_094
	Raccordement au réseau d'assainissement	950,00 €	12/12/2025	DE_2025_106
Eau	Location de compteur de diamètre 15	40 € / an, 20 € / 6 mois	06/12/2024	DE_2024_065
	Location de compteur de diamètre 32	80 € / an, 40 € / 6 mois	06/12/2024	DE_2024_065
	Location de compteur de diamètre 40	100 € / an, 50 € / 6 mois	06/12/2024	DE_2024_065
	Location de compteur de diamètre 50	150 € / an, 75 € / 6 mois	06/12/2024	DE_2024_065
	Consommation, prix du m3 d'eau	0,80 €	06/12/2024	DE_2024_065
Assainissement	Tarif assainissement	0,70 € / m3 d'eau consommée	12/12/2025	DE_2025_105
Salle des fêtes	Location pour les personnes qui possèdent un bâti (caution 1000 €)	130,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
	Location pour les personnes de l'extérieur (caution 1000 €)	150,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_046
	Caution location salle des fêtes pour les particuliers	1 000,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
	Caution location salle des fêtes pour les associations	300,00 €	04/06/2021	DE_2021_046
Locations diverses	Location de la vaisselle	25,00 € / 50 couverts	15/05/2015	DE_2015_071
	Remplacement d'un verre	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une assiette	5,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'un couvert	1,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une carafe	2,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Remplacement d'une tasse avec soucoupe	3,00 €	02/09/2016	DE_2016_099
	Location de la friteuse (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047
	Location de la machine hot-dog (caution 200 €)	10,00 € / jour	04/06/2021	DE_2021_047
Gîte	Nuitée sans chauffage (hors taxe de séjour)	14,00 €	24/10/2025	DE_2025_090
	Nuitée avec chauffage (hors taxe de séjour)	17,00 €	24/10/2025	DE_2025_090
	Nuitée de la chambre PMR (avec ou sans chauffage)	28,00 €	24/10/2025	DE_2025_090



# Les prestations communales



<b>Camping</b>	Forfait 1 ou 2 personnes + véhicule + emplacement (caravane ou tente)	7,50 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Forfait 1 ou 2 personnes + emplacement (tente)	5,50 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Forfait véhicule aménagé 1 ou 2 personnes (camping-car, van...) sans électricité	10,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Personne supplémentaire (au-dessus de 2 ans et à partir de 7 ans)	2,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Enfant (moins de 7 ans)	0,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Branchement électrique	3,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Garage mort sans électricité	2,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Garage mort avec électricité	3,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Jeton pour machine à laver	3,50 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
	Animaux (obligatoirement tenus en laisse)	0,00 € / jour	24/10/2025	DE_2025_090
<b>Pesage</b>	Pesage grande bascule	6,00 €	14/04/2017	DE_2017_057
	Basculer pèse-bétail : tarif unitaire pour le pesage du bétail	1,20 €	28/01/2022	DE_2022_007
	Basculer pèse-bétail : tarif unitaire pour le stockage éventuel du bétail	0,60 €	28/01/2022	DE_2022_007
<b>Tennis</b>	Heure	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
	Carte annuelle	0,00 €	14/04/2017	DE_2017_058
<b>Matériel d'élagage</b>	Location du tracteur avec épareuse et chauffeur pour travaux d'élagage des forêts sectionales situées sur la Commune.	60,00 € / heure	16/10/2015	DE_2015_125
<b>Déneigement pour les communes environnantes</b>	Pousseur avec étrave et chauffeur	80,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
	Tracteur avec fraise et chauffeur	100,00 € / heure	17/11/2017	DE_2017_141
<b>Déneigement des chemins privés</b>	A la demande (demande formulée par l'intéressé pour chaque passage)	50,00 €	17/11/2017	DE_2017_131
	Forfait annuel en fonction de la longueur du chemin en mètre (L)	200 € + 1,25 € x L	17/11/2017	DE_2017_131

## PETITE PRECISION POUR LE DENEIGEMENT DES CHEMINS PRIVES (A LA DEMANDE)

Le déneigement des chemins privés à la demande (hors convention pour forfait annuel) n'est en aucun cas obligatoire. Le déneigement pourra éventuellement se faire que si l'employé municipal a fini, pendant son temps de travail, le déneigement de l'ensemble des chemins communaux, des chemins privés qui ont fait l'objet de convention pour forfait annuel et après le déneigement des espaces publics.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal n° DE\_2017\_131 du 17/11/2017, certaines conditions ont été mises en place à savoir :

- Les chemins concernés devront être goudronnés,
- La Commune de Saint-Genès-Champespe se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation sur la chaussée et les abords du chemin,
- Le balisage des chemins concernés doit être fait par l'intéressé et à ses frais. Cela impose la mise en place de piquets de 1m50 visibles.

Les propriétaires des chemins privés ne doivent avoir aucune dette envers la commune quelque soit la nature.

# L'état civil

## NOS PEINES

### Décès

- Jean-Louis TOURNADRE décédé le 7 janvier 2025 à Saint-Genès-Champespe (63)

### Transcription de décès

- Daniel Joseph MUREAU décédé le 18 février 2025 au Mont-Dore (63)

### Nous ont également quitté

- Gérard GENESTOUX, décédé le 12 février 2025 à Saint-Flour (15)
- Marie Thérèse VAISSAIRE veuve BERNARD, décédée le 9 avril 2025 à Billom (63)



## NOS JOIES



### Mariages

- Laurent René CHAUVET et Audrey Christiane Monique MARIETTE le 19 avril 2025
- Thomas Stéphane PERRON et Laura Graziella Salomé DONVITO le 5 juillet 2025
- Ludovic SOZEDDE et Cécile Marie DEMOURES le 26 juillet 2025

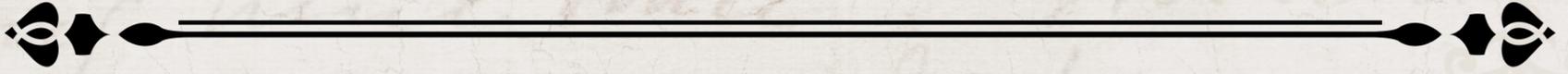
### Naissances

- Sacha MECHIN, né le 25 mars 2025 à Beaumont (63)
- Louise MARION, née le 21 septembre 2025 à Beaumont (63)





# Nos commerçants et artisans



- Bar / Tabac / Presse / Station Essence / Quincaillerie : Corinne DOUHET-GATIGNOL, 31 rue Georges LADEVIE, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 31 15, gatcor@orange.fr
- Hôtel Restaurant du Midi / Bar / Epicerie / Dépôt de pain : Sylvie MINET, 24 place du Foirail, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 31 43, minet.patrick63@gmail.com
- Producteur et affineur de Saint-Nectaire AOP : Famille GUITTARD, 1100 chemin de Lavergne, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 34 61, 06 07 22 36 83, contact@famille-guittard.fr, www.famille-guittard.fr
- Tome de brebis, produits laitiers et viande d'agneaux certifiés Agriculture biologique : Arnaud RAES, 494 chemin de Nadeil, 63850 Saint-Genès-Champespe, 06 86 95 84 96
- Architectes diplômés d'Etat HMONP : Nadège et Charles PAPON, Les Feuillantines, 63850 Saint-Genès-Champespe, Nadège : 06 82 97 52 16, Charles : 06 82 41 82 95, nadege@atelierpapon.fr, charles@atelierpapon.fr, www.atelier-papon-architecture.com
- Menuiserie / Charpente / Couverture : Arnaud MOREL, 64 route d'Égliseneuve d'Entraigues, 63850 Saint-Genès-Champespe, 07 63 10 31 05, mcmorelarnaud@yahoo.fr
- Couverture / zinguerie : Patrick MINET, 10 place du Foirail, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 31 43, minet.patrick63@gmail.com
- Electricité : SAS DUBREIL Christian, 293 rue Georges LADEVIE, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 65 81 12, 06 09 79 45 57, dubreil.chaletdesclarines@gmail.com
- Travaux Publics : SARL VESSERE TP, 271 rue du Lavoir, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 32 87, vesseretp@orange.fr
- Travaux Publics et Forestiers : WP TP, 763 chemin de Bastide, 63850 Saint-Genès-Champespe, 06 70 49 10 59, william.phelut@yahoo.fr
- Mécanique agricole / Concessionnaire CLAAS : MARIDAT 19-63, 428 rue Georges LADEVIE, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 37 80
- Transport / Vendeur des produits du sol (paille, foin...) : Daniel PLANE, 16 rue du Monument, 63850 Saint-Genès-Champespe, 04 73 22 31 77
- Conciergerie / Location de courte durée : Inn Kipit, 372 rue du Sancy, 63850 Saint-Genès-Champespe, 06 81 73 99 15, contact@inn-kipit.fr
- Balades équestres et cours d'équitation : Lucile MECHIN, 1349 chemin de Laspialade, 63850 Saint-Genès-Champespe, 06 76 13 65 22
- Pizzeria (commerce itinérant) : Pizza Meuh, Place du 19 mars, 63850 Saint-Genès-Champespe, 07 45 08 15 35, calendrier consultable sur Iliwap
- Burger (commerce itinérant) : Burger Meuh, Place du 19 mars, 63850 Saint-Genès-Champespe, 06 44 88 29 87, calendrier consultable sur Iliwap